

Émetteur de chaleur Orte Power à pellets



DOCUMENTATION D'UTILISATION ET DE MAINTENANCE MANUEL D'UTILISATION ET DE MAINTENANCE GARANTIE

version de l'appareil : 03/2012
version du document : 37/2018/JK

Orte Polska Sp. z o.o.
Słoneczna 1, 96-321 Oddział



Fabriqué en Pologne

TABLE DES MATIÈRES

I.	Manuel d'utilisation	
1.	Généralités	2
2.	Application et caractéristique.....	3
2.1	Application	3
2.2	Systèmes de sécurité.....	3
2.3	Structure de l'appareil	4
2.3.1	Structure du brûleur.....	4
2.4	Conditions de fonctionnement et de stockage.....	5
2.5	Carburant.....	5
3.	Données techniques	5
3.1	Dessins techniques.....	8
3.2	Longueur recommandée de conduites d'air chaud.....	11
4.	Sécurité et signalisation.....	12
4.1	Sécurité.....	12
4.2	Signalisation.....	14
5.	Transport et montage.....	14
5.1	Transport.....	14
5.2	Montage.....	15
5.2.1	Installation de la mise à la terre W du réservoir	16
6.	Installation	16
7.	Utilisation	19
7.1	Mise en service	19
7.2	Démarrage.....	20
7.3	Messages.....	20
7.4	Arrêt en sécurité.....	21
7.5	Réglages recommandés.....	21
8.	Maintenance	22
9.	Defaillances.....	23
10.	Nettoyage du brûleur.....	24
11.	Remplacement des pièces de rechange..	27
11.1	Remplacement de l'allumeur.....	27
11.2	Remplacement de la cellule photoélectrique.....	27
12.	Schéma de câblage.....	28
12.1	Orte Power 24-80.....	28
12.2	Orte Power 130.....	28
12.3	Orte Power 250.....	29
13.	Conditions de garantie.....	29
14.	Fiche de garantie.....	30
15.	Déclaration de conformité CE	35
II.	Manuel d'utilisation du régulateur de température (annexe séparé)	

I. Manuel d'utilisation et de maintenance de l'émetteur de chaleur

Avant d'installer et d'utiliser l'émetteur de chaleur à pellets Orte Power (ci-après dénommé l'appareil Orte ou l'émetteur de chaleur ou l'appareil), il faut lire attentivement et appliquer strictement ce manuel et se référer aux conditions de garantie.

DANGER !!! Danger de mort à cause de l'explosion !

- **SI VOUS VOULEZ ARRÊTER L'APPAREIL, FAITES-LE AVEC LE BOUTON D'ARRÊT SUR LE PANNEAU DE COMMANDE. NE LE METTEZ PAS HORS TENSION CAR CELA PEUT CAUSER UNE EXPLOSION.**
- **NE DÉMARREZ JAMAIS L'APPAREIL SANS CHEMINÉE ADAPTÉE.**

Les réglementations nationales et locales concernant l'installation et le fonctionnement doivent être respectées.

1 GÉNÉRALITÉS

Le manuel d'utilisation et de maintenance fait une partie intégrante de l'appareil et doit être livré à l'utilisateur avec l'appareil.

L'appareil doit être raccordé par un électricien qualifié. L'installation électrique doit être effectuée par un électricien qualifiée et protégée avec un disjoncteur différentiel (courant résiduel de 30mA). L'électricien devrait compléter le procès-verbal approprié à la fin du manuel.

Après avoir raccordé l'appareil, il faut effectuer la réception par un ramoneur qualifié. Le ramoneur devrait compléter le procès-verbal approprié à la fin du manuel.

Le raccordement et la mise en service de l'émetteur de chaleur doivent être effectués par un installateur agréé indiqué par le vendeur. L'installateur devrait compléter le procès-verbal approprié à la fin du manuel.

Le fabricant se réserve le droit d'apporter des modifications technologiques, de modifier les données techniques, les dimensions, l'apparence, l'équipement de l'appareil Orte sans préavis, si les écarts ne sont pas significatifs et n'affectent pas le fonctionnement de l'appareil Orte. Le manuel actuel est disponible à www.orte.pl.

La société Orte Polska Sp. z o.o. n'est pas responsable des dommages résultant d'une mauvaise installation de l'émetteur de chaleur, des modifications de l'appareil, de la modification des capteurs installés en usine, des changements non autorisés, de l'utilisation de pièces de rechange non indiquées par le fabricant et du non-respect des termes et conditions figurant dans le présent manuel.

2 APPLICATION ET CARACTÉRISTIQUE

2.1 Application

Les appareils type Orte Power modèles 24, 35, 45, 80, 130, 250 sont livrés en tant qu'appareils de chauffage complets comprenant un émetteur de chaleur d'une puissance de 24 kW à 250 kW, un brûleur et un réservoir à pellets avec un chargeur. Les appareils Orte sont conçus pour le chauffage des pièces dans les bâtiments où il n'y a pas de système à eau. La chaleur générée dans l'appareil sous forme d'air chauffé directement (modèle Orte Power 24) ou avec des conduits d'air (modèle Orte Power 35-250) est fournie à la pièce à chauffer.

Les types d'appareils Orte Power disponibles : 24, 35, 45, 80, 130, 250 où le flux d'air chauffé est de 500 à 15200 m³/h. Avec une puissance tellement diversifiée, ils peuvent être utilisés non seulement dans les maisons unifamiliales, mais aussi dans les bâtiments d'un volume beaucoup plus important : bureaux, immeubles de bureaux, immeubles d'habitation, entrepôts, bâtiments industriels et installations sportives, serres et autres bâtiments qui ont besoin de source de chaleur rapidement fournie.

Les émetteurs de chaleur Orte Power peuvent être utilisés pour le chauffage et la ventilation dans les bâtiments existants avec la ventilation par gravitation, sans l'utilisation de conduits d'échappement et / ou d'une unité de récupération. La chaleur est distribuée ensuite à travers le conduit de distribution d'air vers les côtés ou à travers les conduits d'alimentation. L'air d'échappement excessif est éliminé par les conduits de ventilation naturelle grâce à une surpression. L'air est alimenté d'une façon mixte : une prise extérieure fournit de l'air frais et le mélange avec l'air retournant à travers une prise intérieure des pièces chauffées.

2.2 Systèmes de sécurité

Chaque appareil est équipé de 4 (ou 5 pour Orte Power 130 et 250) systèmes de sécurité indépendants.

1 Capteur de température du chargeur Il est installé pendant le démarrage de l'appareil dans un tube métallique plus petit entre le brûleur et le tuyau flexible relié au chargeur. Le capteur informe du reflux du feu vers le chargeur et de l'augmentation de la température du chargeur au-dessus de 45° C.

2 Tuyau flexible entre le tube métallique du brûleur et le chargeur Si le capteur de température du chargeur tombe en panne ou n'est pas correctement installé, le feu qui remonte au chargeur dissoudra le tube flexible en 2,3 secondes en coupant le feu du réservoir de pellets. En outre, le tuyau flexible n'est pas placé juste au-dessus du brûleur mais sur le côté.

3 Capteur de surchauffe du poêle Si la température de l'air dépasse 90° C, le brûleur passe automatiquement en mode d'extinction. Ceci empêche le fonctionnement du brûleur avec une réception limitée de la chaleur.

4. La cellule photovoltaïque définit la qualité du processus de combustion. Dans une situation où dans le foyer il n'y a pas assez d'air, la luminosité du feu tombe au-dessous d'un niveau défini. Le brûleur passe automatiquement du mode de puissance maximale (une grande quantité de carburant fournie) en mode

d'allumage (une petite quantité de carburant fournie). Si la situation ne change pas, la luminosité du feu restera à un niveau non dépassant la luminosité souhaitée. Le brûleur affiche une erreur "pas de carburant" et arrête l'alimentation en carburant pour éviter des émissions excessives de monoxyde de carbone.

5 Le système de sécurité protégeant contre l'ordre inverse, l'absence et l'asymétrie des phases. Les émetteurs de chaleur 130 kW et 250 kW sont en outre équipés d'un capteur CKF (capteur d'ordre et d'absence des phases) installé dans la boîte blanche du régulateur de rotations du ventilateur. Le voyant rouge s'allume lorsque les phases sont inversement/mal connectées ou qu'il y a un manque de l'une des 3 phases d'alimentation. Si le CKF est déclenché, l'alimentation du régulateur est coupée.



2.3 Structure de l'appareil

L'appareil Orte Power est composé des éléments suivants : échangeur de chaleur en acier inoxydable, ventilateur centrifuge, tête avec obturateurs latéraux ou tête introduisant de l'air chauffé dans les conduits d'air, régulateur de vitesse des ventilateurs, logement recouvert de poudre avec écrans supplémentaires galvanisés de côté intérieur, carénages galvanisés devant l'entrée à la tête. Sur le logement avant sont montés: brûleur avec chargeur, unité de commande, régulateur, câblage. Le réservoir est fait en tôle recouverte de poudre.

2.3.1 Structure du brûleur

Le brûleur ORTE se compose de modules vissés :

- plaque principale de fixation,
- foyer,
- mécanisme d'alimentation en combustible,
- ventilateur de soufflage,
- allumeur,
- unité de commande (dans un logement séparé conçu pour le montage sur une paroi de l'émetteur de chaleur/dans le poêle/dans le radiateur).

Le brûleur est fabriqué en aciers haute qualité : résistants à la chaleur, aux acides, galvanisés et peints en poudre.

Le foyer du brûleur se trouve dans l'émetteur de chaleur donc la surface extérieure du brûleur ne chauffe pas pendant le fonctionnement à des températures dangereuses, mais il faut être prudent car dans des situations d'urgence, il y a un risque de brûlure.

L'allumage, la combustion, la veille et l'extinction se font automatiquement. Au début, le ventilateur démarre pour éliminer les gaz accumulés dans la chambre de combustion. Les pellets sont brûlés grâce au soufflage d'air chaud. La cellule photovoltaïque détecte le feu, de sorte que la présence de la flamme dans la chambre de combustion est constamment surveillée. L'unité de commande assure trois modes de détection de la flamme.

2.4 Conditions de fonctionnement et de stockage

Avant le montage de l'appareil, vérifier les exigences de ce manuel et les réglementations nationales et locales. Il est recommandé que la conception de l'installation et de l'utilisation de l'appareil soit réalisée par une société d'installation agréée qui, en consultation avec un ramoneur et un expert en matière d'incendie, émettra un avis écrit sur les conditions d'installation et de fonctionnement, en particulier sur l'isolation, la capacité de charge, la ventilation et l'évacuation des gaz de combustion.

Pendant l'installation, prendre en compte les exigences de la réglementation en vigueur. En cas de doute, consulter un expert pour la protection contre l'incendie.

La pièce dans laquelle les appareils de chauffage sont placés doit avoir l'isolation, la capacité de charge, la ventilation requises par la réglementation et ils doivent être reliés à un conduit de fumées/cheminée individuelle.

2.5 Carburant

Dans l'émetteur de chaleur Orte Power 24-250 kW, il faut brûler uniquement des pellets de haute qualité de 6 à 8 mm en sciure ou d'arbres à feuilles caduques ou conifères, sans poussière, classés comme DIN Plus ou A1 selon la norme EN ISO 17 225-2:2014. Ne pas brûler les déchets.

3 CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

TYPE avec l'unité de commande LPGN	Orte Power 24	Orte Power 35	Orte Power 45	Orte Power 80	Orte Power 130	Orte Power 250
CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES						
Puissance assurée par le carburant [kW]	24	35	45,5	80	131,1	246
Puissance nominale/max.	21	30	38,4	70	117	202,2
Puissance partielle/min.	7	10	13,5	20	34	63,3
Classe d'émission selon la norme EN 303-5:2021-09	5	5	5	5	5	5
Performance pour la puissance max. (%)	88	86	84,6	86	89	82
Performance pour la puissance min. (%)	95	94	94	90	92,2	86,2
Émission de CO à la puissance max. (mg/m3)	213	221	209	268	327	199
Émission de CO à la puissance min. (mg/m3)	277	250	277	332	388	454
Alimentation électrique (V)	220-240	220-240	220-240	220-240	400	400

TYPE avec l'unité de commande LPGN	Orte Power 24	Orte Power 35	Orte Power 45	Orte Power 80	Orte Power 130	Orte Power 250
Débit d'air chauffé (m3)	1500	2100	3400	4100	7600	15200
Profondeur (mm)	880	880	880	1020	1175	1400
Largeur (mm)	510	510	510	553	710	1000
Hauteur (mm)	1705	1705	1705	1900	2130	2630
Poids (kg)	124,5	125	138	170	380	550
Consommation de carburant (kg/h)	4,8	7,5	9,2	17,2	25,25	49,45
Longueur du chargeur (m)	1,8	1,8	1,8	1,8	1,8	1,8
Consommation de l'énergie par le ventilateur (W)	499	595	595	635	1785	3585
Consommation d'énergie maximale (W)	600	711	796	836	1986	3786
Température des fumées pour la puissance max. (°C)	190	220	244	235	226	290
Température des fumées pour la puissance min. (°C)	80	90	91	100	109	172
Débit massique de fumées pour la puissance max. (g/s)	18	26	28	51	73	167
Débit massique de fumées pour la puissance min. (g/s)	6	9	10	20	30	64
Diamètre du conduit de fumées (mm)	150	150	150	150	200	250
Température limite de sécurité (°C)	90	90	90	90	90	90
Tirage de la cheminée pour la puissance max. (Pa)	30	36	38	41	42	50
Tirage de la cheminée pour la puissance min. (Pa)	20	20	20	31	30	36
Protection requise (A)	5	5	5	5	10	10
Fréquence (Hz)	50	50	50	50	50	50
Niveau de bruit à une distance de 1 m (dB)	45	53	56,7	58,4	75,1	77,2
Systèmes de sécurité	4	4	4	4	5	5
Quantité minimale d'air nécessaire pour la combustion correcte (m3)	80	90	120	225	300	600
Degré de protection	IP20	IP20	IP20	IP20	IP20	IP20
TYPE DE COMBUSTIBLE						
Pellets classe A1 selon EN ISO 17 225-2 : 2014 / DIN Plus	s	s	s	s	s	s
RÉSERVOIR						
Alimentation externe	o	o	o	o	o	o
Alimentation en carburant depuis le réservoir vers le brûleur	s	s	s	s	s	s
BRÛLEUR						
Nuance de l'acier 1.4828	s	s	s	s	s	s
Structure cylindrique du brûleur	s	s	s	s	s	s
Foyer en acier chromé résistant à la chaleur	s	s	s	s	s	s
Brûleur alimenté	s	s	s	s	s	s
Élimination automatique des cendres	s	s	s	s	s	s
Élément de chauffage et d'allumage	s	s	s	s	s	s
Ventilateur	s	s	s	s	-	-
Ventilateur à flux	-	-	-	-	s	s
Motoréducteur x 2 unités	s	s	s	s	s	s
Cellule photo - capteur optique de contrôle de la flamme	s	s	s	s	s	s
Grille pour la combustion de pellets	s	s	s	s	s	s

TYPE avec l'unité de commande LPGN	Orte Power 24	Orte Power 35	Orte Power 45	Orte Power 80	Orte Power 130	Orte Power 250
ÉQUIPEMENT DU SYSTÈME AUTOMATIQUE						
Capteur de température de l'appareil	s	s	s	s	s	s
Capteur de température du brûleur	s	s	s	s	s	s
Interrupteur principal	s	s	s	s	s	s
Bouton d'arrêt d'urgence	s	s	s	s	s	s
Voyants de signalisation	s	s	s	s	s	s
Capteur de température	s	s	s	s	s	s
Possibilité d'ajouter des modules supplémentaires	s	s	s	s	s	s
POSSIBILITÉS DE L'AUTOMATISME - COMMANDE						
Commande du chargeur de carburant	s	s	s	s	s	s
Commande du chargeur du brûleur	s	s	s	s	s	s
Commande du ventilateur à flux	s	s	s	s	s	s
Commande de l'allumeur	s	s	s	s	s	s
Commande du ventilateur de l'émetteur de chaleur	s	s	s	s	s	s
Coopération avec le module WIFI/ GSM	s	s	s	s	s	s
Coopération avec le module de météo	s	s	s	s	s	s
SYSTÈMES DANS L'AUTOMATISATION						
Réglage du brûleur à 5 degrés	s	s	s	s	s	s
Choix du carburant (3 types)	s	s	s	s	s	s
Fonction alternative "fonctionnement du poêle"	s	s	s	s	s	s
Test des sorties	s	s	s	s	s	s
Menu simple	s	s	s	s	s	s
Menu avancé	s	s	s	s	s	s
Codes d'alarmes	s	s	s	s	s	s
Mode de maintenance	s	s	s	s	s	s
Langue - multilingue	s	s	s	s	s	s
MODULES SUPPLÉMENTAIRES						
Module d'internet UMI-1 - WIFI	o	o	o	o	o	o
Module d'internet UMI-1 - GSM	o	o	o	o	o	o
Module d'internet UMI-1 - WIFI + GSM	o	o	o	o	o	o
Module de gestion de la vanne de mélange et la pompe en aval de la vanne UMS-4-PS	o	o	o	o	o	o

Légende:

s - équipement standard,

o - équipement en option, frais supplémentaires.

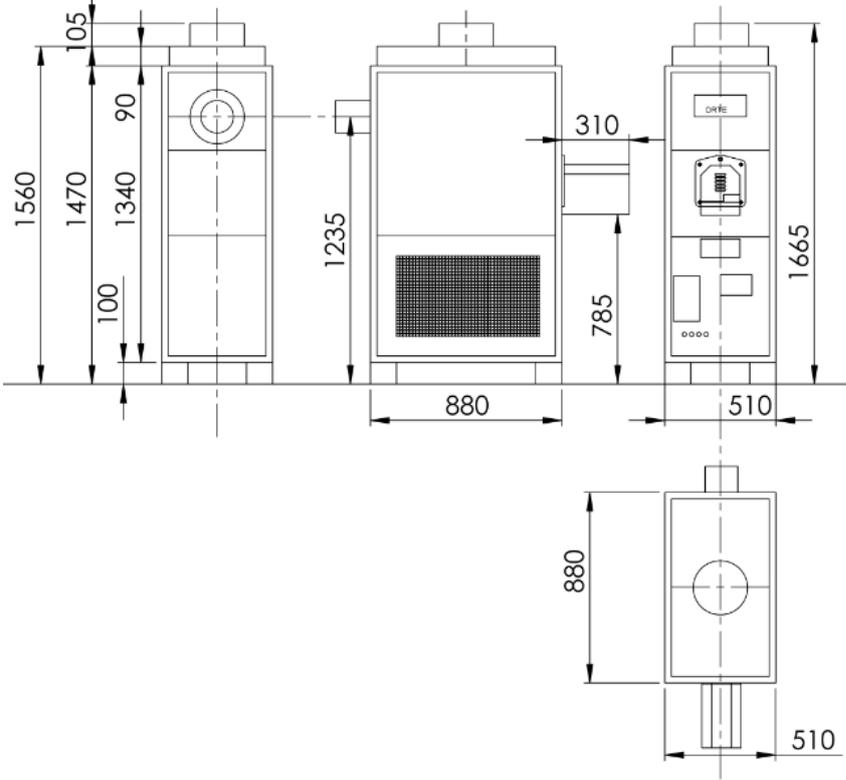
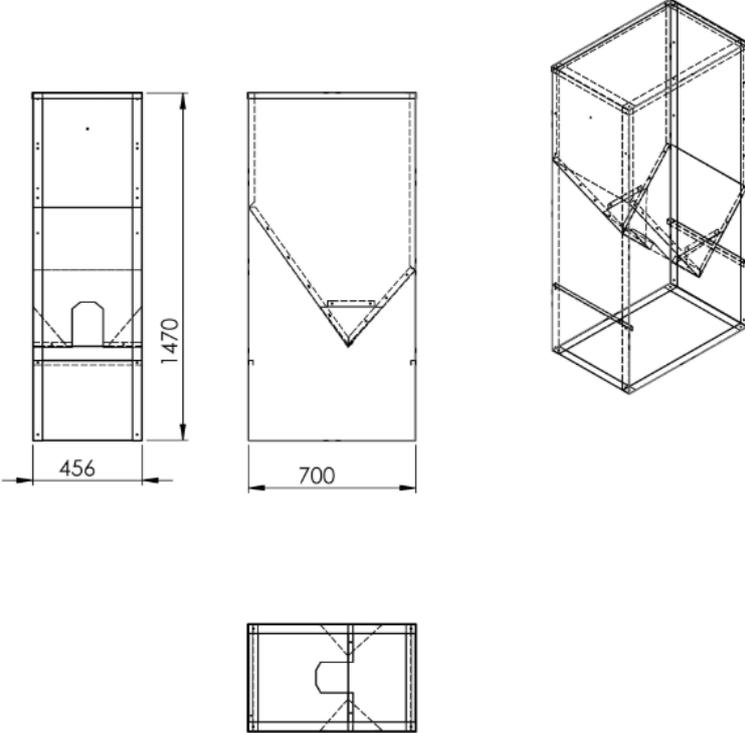
Dimensions - sans les parties saillantes : brûleur et chargeur, elles peuvent varier un peu en raison de différents tubes de liaison.

L'unité de commande LP n'a pas la possibilité d'ajouter des modules.

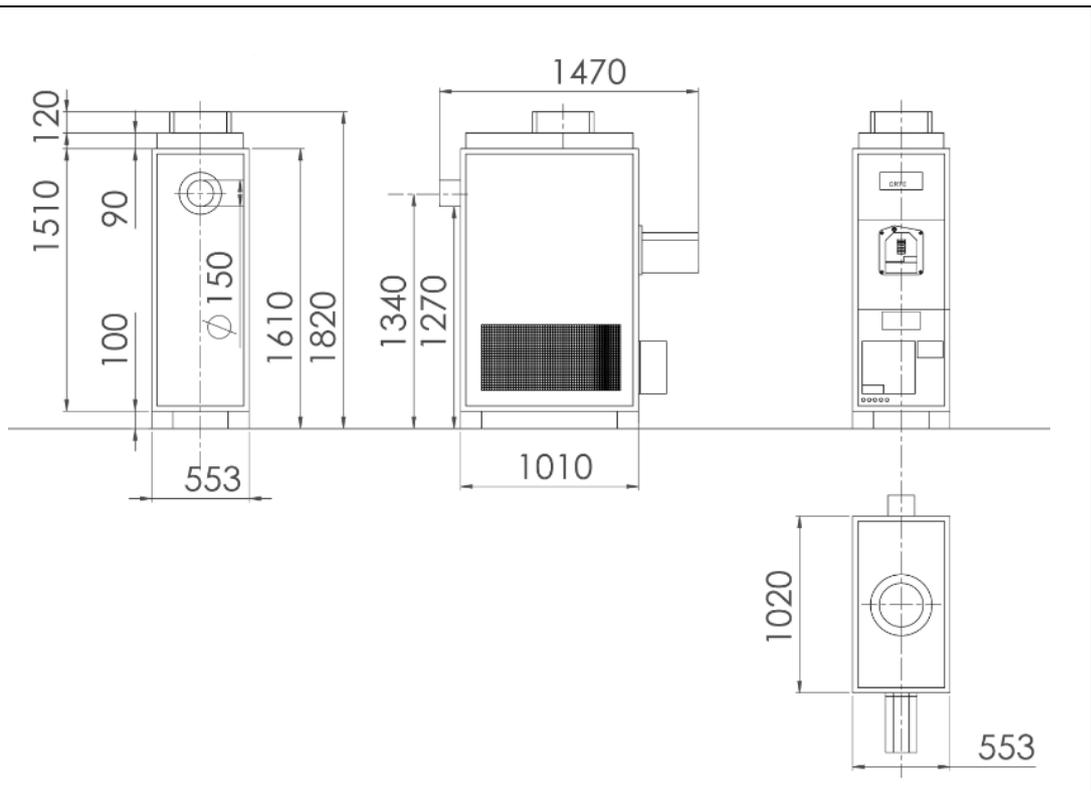
Le fabricant se réserve le droit d'apporter des modifications techniques à tout moment sans notification écrite au client.

Manuel mis à jour à www.orte.pl

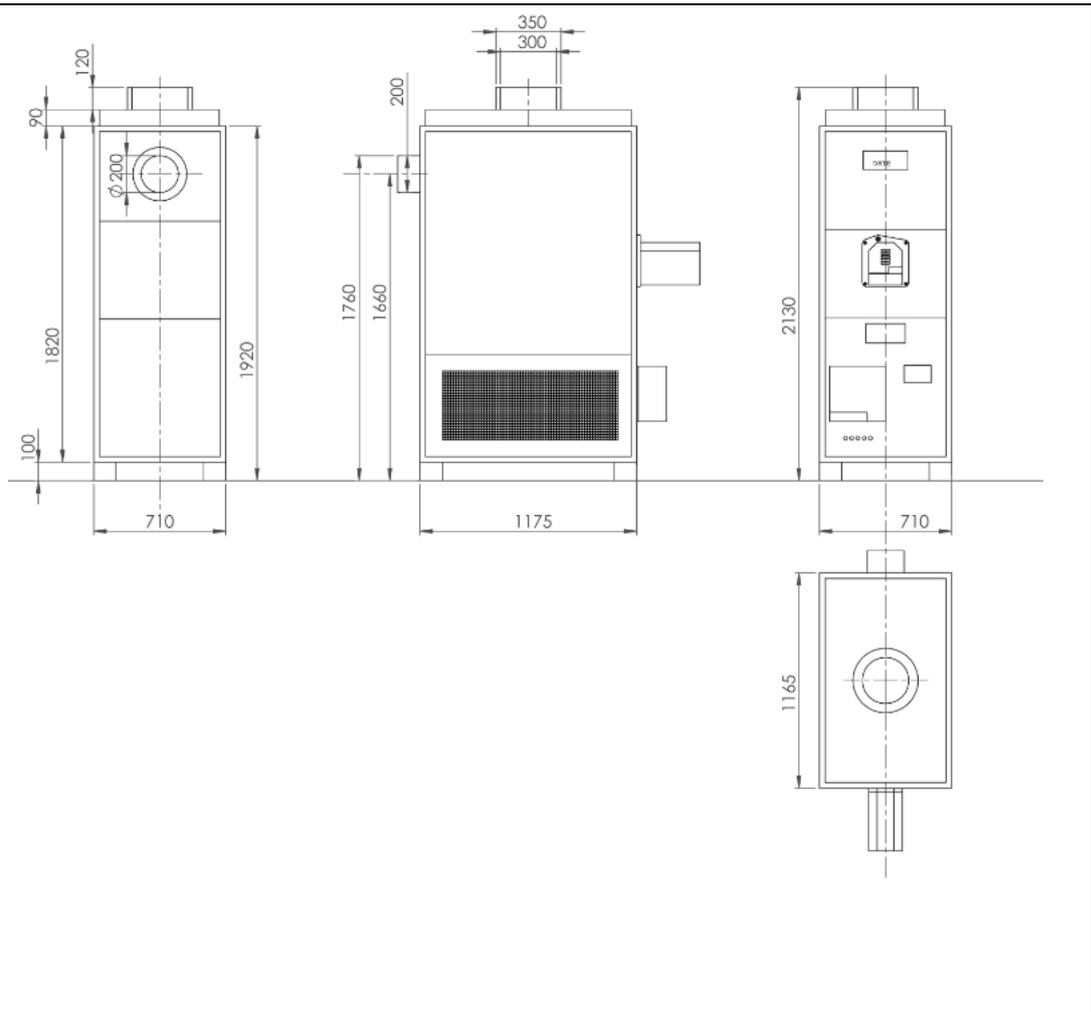
3.1 Dessins techniques

TYPE	DESSIN TECHNIQUE AVEC DIMENSIONS
<p>Orte Power 24 Orte Power 35 Orte Power 45</p>	
<p>Chargeur W2 - 270 l.</p> <p>En standard pour :</p> <p>Orte Power 24 Orte Power 35 Orte Power 45</p>	

Orte Power 80



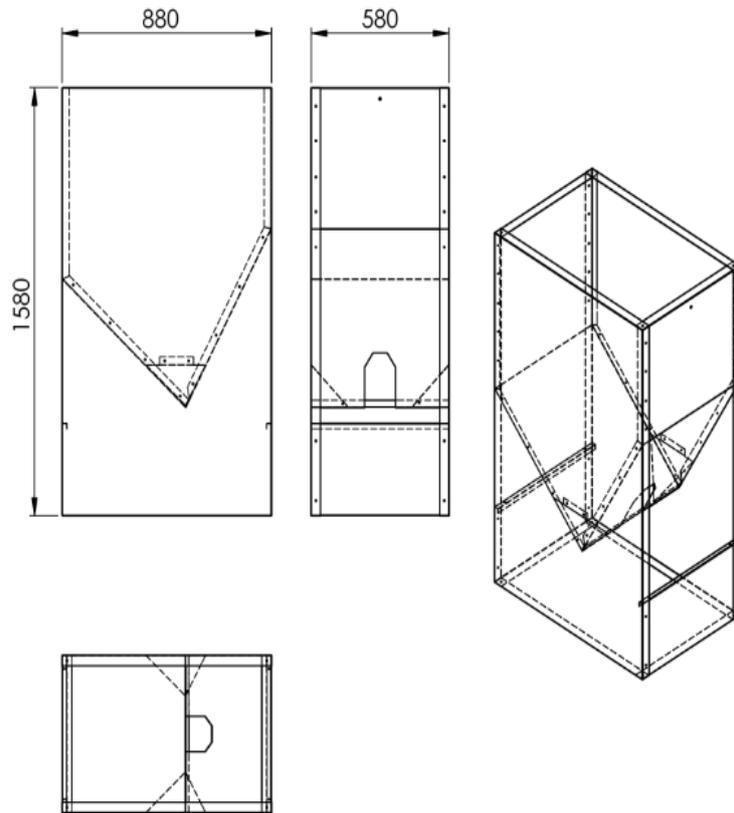
Orte Power 130



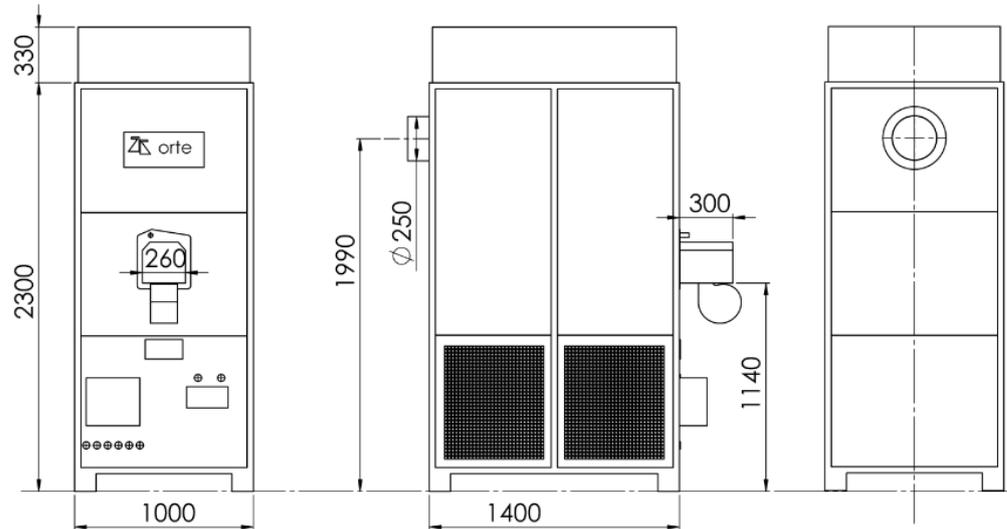
**Chargeur W3 -
480 l.**

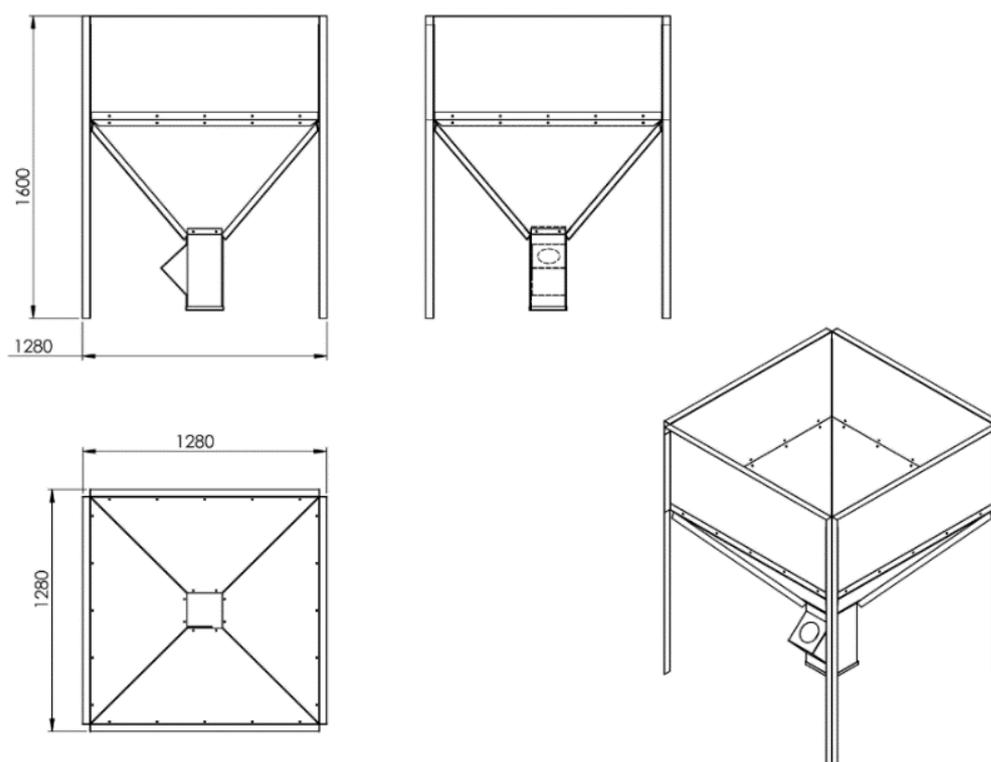
**En standard
pour :**

**Orte Power 80
Orte Power 130**



Orte Power 250



**SILOS W4 –
750 l.**
**En standard
pour :**
Orte Power 250

3.2 Longueur recommandée des conduits d'air chaud

TYPE	Débit d'air chauffé (m ³)	Conduit Ø 200 mm/ longueur maximale recommandée des conduits (m)	Conduit Ø 250 mm/ longueur maximale recommandée des conduits (m)	Conduit Ø 350 mm/ longueur maximale recommandée des conduits (m)	Conduit Ø 400 mm/ longueur maximale recommandée des conduits (m)
Orte Power 24	1500	7			
Orte Power 35	2100		7		
Orte Power 45	3400		10		
Orte Power 80	5400		15		
Orte Power 130	7600			15	
Orte Power 250	15200				20

Le tableau montre le diamètre recommandé et la longueur maximale des conduits d'air chaud depuis l'émetteur de chaleur Orte Power. Noter que la possibilité de chauffer efficacement le bâtiment / la pièce est déterminée par une puissance bien choisie du dispositif de chauffage Orte Power. Ces valeurs sont seulement illustratives. Nous recommandons d'utiliser les conseils du concepteur de l'installation.

4 SÉCURITÉ ET SIGNALISATION

4.1 Sécurité

L'émetteur de chaleur doit être installé par un installateur agréé indiqué par le vendeur et ayant confirmé les qualifications pertinentes. L'appareil ORTE doit être installé, configuré et utilisé en conformité avec les réglementations en vigueur. Respecter strictement le manuel d'utilisation. Ne pas installer l'appareil dans des endroits exposés à un risque d'incendie, d'explosion, d'inondation, d'impact d'autres facteurs non conformes aux conditions de travail et de stockage. L'appareil doit être branché à une prise électrique adaptée à cet effet.

Tenir les enfants et les animaux à l'écart de la machine pendant son fonctionnement.

Ne pas dépasser la puissance maximale. Assurer une bonne circulation d'air, requise par des règlements applicables. Réaliser les inspections de la cheminée conformément aux réglementations en vigueur, d'au moins une fois par 3 mois.

Dans les conditions où la puissance et le nombre d'appareils sont adaptés par le concepteur de l'installation au volume, à l'isolation et à la température souhaitée dans le bâtiment, l'appareil sera en mesure de répondre aux attentes. Si le nombre d'appareils est trop faible (la demande de puissance est trop élevée), les appareils sont malheureusement exploités de manière à affecter leur fonctionnement sans problème et la sécurité de leur utilisation.

Si les appareils fonctionnent toujours à la puissance maximale, sans entrer dans la puissance modulée, cela signifie par défaut que la température souhaitée est impossible à atteindre. Cela signifie que la demande de puissance est supérieure. Donc, le nombre d'appareil n'est pas suffisant et ceux qui sont installés sont exploités au-delà de leur capacité.

Par conséquent, nous recommandons l'utilisation des appareils de sorte qu'ils soient en mesure d'atteindre la température souhaitée pendant 6 heures, puis l'appareil devrait fonctionner dans la puissance modulée. Ne pas dépasser la puissance nominale de l'appareil car cela affecte également la durée de vie et la sécurité.

La ventilation de la pièce dans laquelle se trouve l'appareil doit être effectuée conformément à la réglementation en vigueur.

Risque de choc électrique lorsque l'appareil ne sera pas installé par un électricien agréé.

L'appareil Orte Power doit être relié par un pont avec le réservoir, de sorte que le réservoir sera mis à la terre (ou réaliser la mise à la terre séparée du réservoir).

Risque d'asphyxie

- L'alimentation en air insuffisante peut donner lieu à la production de monoxyde de carbone dans le processus de combustion.
- Ne pas réduire et fermer les ouvertures d'admission et d'échappement.
- Si le déficit n'est pas immédiatement éliminé, l'utilisation / la poursuite de l'utilisation de l'appareil est interdite.

- Si des fumées commencent à se produire dans la pièce d'installation, aérer et quitter la pièce, si nécessaire, appeler les pompiers.

Pour un fonctionnement correct et sûr, l'appareil a besoin **d'alimentation en air**.

L'air doit être alimenté d'une façon mixte : une prise extérieure fournit de l'air frais et le mélange avec l'air retournant à travers une prise intérieure des pièces chauffées.

Noter que la quantité d'air à chauffer fourni à l'appareil Orte Power doit être au moins la même que le flux d'air chauffé (m³) et la quantité min. d'air nécessaire pour la combustion du carburant (m³) qui sont indiqués dans ce manuel.

Le **fonctionnement simultané** avec d'autres foyers n'est pas recommandé. Toutefois, si dans la pièce il y a d'autres appareils de chauffage, prévoir une quantité suffisante d'air de combustion suffisante pour chacun des appareils et assurer une quantité suffisante d'air pour la ventilation de la pièce, en prenant en compte tous les appareils.

Ne pas toucher (à l'exception de l'unité de commande) ou ouvrir l'appareil pendant le fonctionnement, en raison du **risque de brûlure**.

Ne pas laisser de matériaux inflammables dans la pièce.

Le carburant doit être stocké conformément aux réglementations et normes applicables.

Un **extincteur** à poudre ABC doit se trouver près de l'appareil.

En cas de feu dans la cheminée, éteindre immédiatement le foyer en appuyant sur le bouton STOP sur l'unité de commande. Ne pas ouvrir le bac à cendres, couper tout accès de l'air nécessaire à la combustion. Ne pas ouvrir les fenêtres. Ensuite, protéger la sortie de la cheminée avec un tamis. Il est destiné à réduire l'intensité de la combustion de la suie dans la cheminée en réduisant le feu et à empêcher la fuite de la suie brûlante et par conséquent, à protéger les toits et les bâtiments voisins contre le feu. Le tamis peut être remplacé par une bâche humide, qui lors de l'incendie couvre la sortie de la cheminée. La bâche doit être humidifiée avec de l'eau jusqu'à l'extinction de la suie. Les feux de la cheminée ne doivent pas être éteints avec de l'eau, car le refroidissement rapide de la cheminée et l'évaporation de l'eau peuvent causer des fissures de la cheminée et la propagation du feu.

Dans une situation où l'appareil fonctionne dans des **conditions météorologiques défavorables**, par exemple avec un tirage défavorable (trop faible) et un mauvais temps (vent fort et variable), afin d'éviter l'inversion des fumées, il faut éteindre l'appareil. Avant le ré-allumage de l'appareil, attendre l'amélioration des conditions météorologiques.

Après un **arrêt prolongé** de l'appareil, effectuer l'inspection de la cheminée car il y a une possibilité de colmatage de la cheminée.

Risque causé par le non-respect des règles de sécurité personnelle dans les situations d'urgence, par exemple en cas d'incendie

- Ne jamais s'exposer au danger menaçant la vie. Votre propre sécurité est toujours la plus importante.

Domages causés par les erreurs de l'opérateur

- Les erreurs de l'opérateur peuvent entraîner des blessures aux personnes et / ou des dommages matériels.
- Veiller à ce que l'accès à la chaudière aient uniquement les personnes qui sont en mesure de l'opérer correctement.
- L'installation, la mise en service ainsi que l'entretien et la maintenance seront effectuées uniquement par des installateurs agréés.

Les principales **exigences et les normes de protection contre les incendies** sur le territoire de la République de Pologne applicables aux appareils Orte Power 24-250 kW :

- 1) arrêtés du Ministre de l'Intérieur et de l'Administration :
 - sur la mise en accord du projet de construction en termes de protection contre les incendies, en date du 16 juin 2003, publié dans le JO n° 121 item 1137 (modifications - arrêté du Ministre de l'Intérieur et de l'Administration du 16 juillet 2009 (J.O. n° 119 item 998),
 - sur l'approvisionnement en eau d'incendie et les routes d'incendie, en date du 24 juillet 2009, publié dans le JO n° 124 item 1030),
 - sur la protection contre l'incendie des bâtiments, des autres installations et des terrains, en date du 7 juin 2010, publié dans le JO n° 109 item 719),
- 2) arrêtés du Ministre de l'Infrastructure :
 - sur les conditions techniques à respecter par les bâtiments et leur emplacement du 12 avril 2002, publié dans le JO n° 75, item 690, tel que modifié),
- 3) PN-B-02411 Chauffage. Chaudières à combustion solide - Exigences.

L'acheteur doit respecter les dispositions de ce manuel.

4.2 Signalisation

Les mots au début des notes d'avertissement indiquent le type et la gravité des conséquences de l'abandon des efforts pour éviter un danger.

INFO signifie les informations importantes.

NOTE signifie un risque de dommages matériels.

ATTENTION signifie un risque de blessure légère à modérée.

AVERTISSEMENT indique un risque de blessures graves.

DANGER indique un risque de blessures mortelles.

5 TRANSPORT ET INSTALLATION

5.1 Transport

L'émetteur de chaleur est protégé contre les dommages pendant le transport. Pendant le transport, le chargement et le déchargement, protéger l'appareil contre les chocs, les dommages, l'écrasement et contre les conditions environnementales défavorables, car cela peut endommager l'appareil. En cas de dommages

de l'appareil pendant le transport (vérifier toujours les colis à la livraison), l'appareil doit être retourné afin d'éliminer les défauts résultant. À la livraison, vérifier aussi la complétude des colis. Des réserves et des questions éventuelles doivent être immédiatement signalées au fournisseur / à la société de transport qui est responsable d'assurer les marchandises.

AVERTISSEMENT : Risque de blessures à la suite de déplacer des objets trop lourds et de leur protection inadéquate pendant le transport !

- **Assurer que l'appareil soit soulevé et transporté par un nombre suffisant de personnes.**
- **Utiliser des moyens de manutention appropriés, par exemple un chariot pour transporter des sacs avec une sangle de fixation ou un chariot élévateur.**
- **Protéger l'appareil contre la chute.**

INFO : Observer les réglementations de supervision de la construction, en particulier, les réglementations applicables aux foyers, en termes d'exigences de construction en ce qui concerne les locaux d'installation et de leur ventilation.

5.2 Installation

INFO Pendant l'installation et l'utilisation, respecter les règlements et les normes nationales !

L'émetteur de chaleur Orte Power est fourni (sauf demande contraire du client) en fonction de la puissance et du type de réservoir sur une ou deux palettes en bois. Le brûleur est monté de façon fixe dans l'appareil. Le réservoir fourni est assemblé ou à la demande du client, il peut être livré en pièces à visser. Le chargeur et le tube spiro nécessitent une connexion avec l'unité de commande et de la pose dans le chargeur. L'ensemble comprend un câble (par lequel il faut connecter l'appareil avec le réservoir) pour la mise à la terre du réservoir.

S'assurer que dans la cheminée (coude inoxydable - cheminée) du brûleur, le capteur de surchauffe du chargeur est inséré dans un mince tube fixé à la cheminée dans sa partie inférieure. Connecter la cheminée avec le tuyau flexible, le connecter à la sortie du chargeur. Connecter le tube d'alimentation du brûleur (trou \emptyset dans la partie supérieure du brûleur) avec un anneau (tube \emptyset 64 mm, longueur de 10 cm) avec le tube coudé (\emptyset 63 mm). Insérer le capteur de surchauffe du chargeur dans le tube mince fixé à la partie inférieure du tube coudé. Relier le tube coudé au tuyau flexible qui est à connecter avec la sortie du chargeur.

Installer le chargeur dans le réservoir. Le chargeur doit être situé à un angle non supérieur à 35 degrés à compter de la paroi frontale du réservoir.

DANGER : Risque de blessures !!! Insérer des objets dans le réservoir pendant le fonctionnement peut entraîner une invalidité.

Le réservoir devrait être couvert par le couvercle. Il est interdit d'insérer des objets dans le réservoir pendant le fonctionnement du chargeur car cela peut provoquer une invalidité, remplir le réservoir avec des pellets avant le démarrage du brûleur.

Après avoir installé le réservoir et l'avoir rempli avec des pellets, il est recommandé de détacher le tuyau flexible du brûleur et vérifier le fonctionnement du chargeur. Afin de déterminer le bon choix de la quantité de carburant, il faut adopter la formule suivante : puissance de l'appareil en Watts x 3,6 / puissance calorifique de l'appareil (généralement 18 000 KJ / kg). Le résultat obtenu nous donnera en kilogrammes par heure l'information sur la quantité de carburant nécessaire depuis la puissance thermique désirée en kW. Le chargeur fonctionnant dans un cycle donné devrait fournir la quantité de carburant par heure obtenue à partir de la formule. Il est recommandé que le cycle de fonctionnement du chargeur ne dépasse pas 75%.

5.2.1. Mise à la terre du réservoir

L'ensemble comprend un câble (par lequel il faut connecter l'appareil avec le réservoir) pour la mise à la terre du réservoir.

La mise à la terre est un câble sortant du côté de l'appareil qui doit être raccordé à l'aide d'une vis avec le réservoir.

DANGER : Danger de mort par choc électrique !!! L'appareil doit être raccordé par un électricien qualifié. Le réservoir doit être relié par un pont avec l'appareil ou mis à la terre séparément.

Émetteur de chaleur



Réservoir



6 INSTALLATION

Le raccordement et la mise en service de l'émetteur de chaleur doivent être effectués par un installateur agréé indiqué par le vendeur.

Lors de l'installation, respecter toutes les réglementations locales et les normes applicables dans l'UE en ce qui concerne l'installation et l'utilisation de l'appareil. L'appareil doit être posé sur une surface plane et dure et doit être stabilisée en conformité avec les règlements. Garder une distance de sécurité à partir de matériaux et de murs inflammables conformément aux dispositions. Raccorder l'appareil au système d'alimentation en air / d'air qui a été fait conformément à la réglementation en vigueur. Connecter l'appareil au conduit de fumée conformément à la réglementation en vigueur. Le conduit évacuant les fumées à la cheminée doit être le plus court possible, avec un diamètre approprié (conformément aux normes pertinentes) et incliné vers le haut. Le diamètre du conduit doit être adapté au tube de sortie de l'appareil. Chaque appareil doit être raccordé à un conduit de cheminée séparé. Le conduit de cheminée doit être conforme aux normes et règlements en vigueur. Le système d'alimentation doit être mis à la terre.

Avant la mise en service (lorsque l'appareil est relié à la cheminée), effectuer la réception de la cheminée. Pour des raisons de sécurité (risque d'explosion), les inspections de la cheminée doivent être effectuées au moins une fois tous les 3 mois (sauf si la législation locale l'exige autrement). La réception de la cheminée et les inspections doivent être enregistrées à la fin du présent manuel. Le nettoyage de la cheminée (réception) doit être confirmé par un procès-verbal correspondant. La cheminée doit avoir un tirage Pa au moins égal à celui indiqué dans les spécifications techniques de ce manuel.

L'appareil Orte Power doit être installé de manière à permettre l'accès au nettoyage de l'appareil, du raccord et de la cheminée. Assurer la **perméabilité des grilles de la ventilation** d'admission et d'échappement et du conduit d'air de combustion.

INFO : L'appareil aspire l'air nécessaire à la combustion de l'environnement.

- ***L'appareil doit être installé et utilisé uniquement dans les pièces avec la ventilation ininterrompue et adéquate.***

INFO : Le raccordement de l'appareil à la cheminée doit être effectué en conformité avec les règlements de construction locaux et en consultation avec le ramoneur.

NOTE : Dommages au système en raison du tirage insuffisant de la cheminée !

- **Observer le tirage de la cheminée requis.**
- **Afin de limiter le tirage maximal de la cheminée, installer un limiteur.**
- Installer le raccord de fumée avec une trappe de visite pour le nettoyage.
- Fixer le tube de fumées à l'émetteur de chaleur avec un rivet ou une vis, en utilisant les trous existants. Le tube de fumées doit être le plus court possible et soulevé depuis l'appareil vers la cheminée.

- Le tube de fumées, fixé uniquement à la cheminée et placé sur le raccord de fumées, doit être installé très soigneusement, pour qu'il ne se déplace pas.
- Fixer les tubes d'une longueur de plus de 2 m. Toutes les parties du tube de fumées doivent être faites de matériaux non combustibles.

INFO : Le tirage dépend du diamètre, de la hauteur, des irrégularités de la surface à l'intérieur de la cheminée et de la différence de température entre les produits de combustion et l'air extérieur. Il est recommandé d'utiliser une cheminée avec insert.

- ***Commander le calcul exact de la cheminée à l'installateur ou au ramoneur.***
- ***Commander la réception de la cheminée.***

DANGER : Danger de mort causé par une carence en oxygène dans la pièce d'installation de l'appareil !

- **Assurer une quantité suffisante d'air frais à travers les ouvertures menant à l'extérieur.**

DANGER : Risque de blessures / dommages du système en raison du manque d'air de combustion !

Une quantité insuffisante d'air de combustion peut entraîner la formation de goudron et de gaz.

- **Assurer une quantité suffisante d'air frais à travers les ouvertures menant à l'extérieur.**
- **Informez l'utilisateur que les trous d'aération doivent être toujours ouverts.**

DANGER : Danger de mort par choc électrique !!! L'appareil doit être raccordé par un électricien qualifié. Le réservoir doit être relié par un pont avec l'appareil ou mis à la terre séparément.

DANGER : Un danger de mort par choc électrique si le réservoir n'est pas mis à la terre et l'appareil n'est pas connecté par un électricien agréé !

- **L'appareil Orte Power doit être relié par un pont avec le réservoir, de sorte que le réservoir sera mis à la terre.**

Après l'installation et la mise en service de l'appareil, le technicien devrait former l'utilisateur pour une utilisation correcte de l'appareil, le réglage des paramètres de base de l'appareil et la procédure en cas d'urgence (par exemple en l'absence de carburant), pour le remplissage du réservoir etc.

7 UTILISATION

7.1 Mise en service

DANGER : Danger de blessures lors de l'ouverture et causées par la trappe ouverte de l'appareil !

- **Pendant le fonctionnement de l'appareil, ne pas ouvrir la trappe.**

DANGER : Danger de blessures en raison des températures élevées !

DANGER : Danger de mort causés par le feu de la cheminée !

- **Avant la mise en service, faire contrôler le système de fumées.**
- **Remettre à l'utilisateur le procès-verbal de contrôle.**
- **Vérifier l'étanchéité du tube de fumées.**
- **Ne pas modifier la structure de l'appareil.**

DANGER : Danger de mort par choc électrique !!! L'appareil doit être raccordé par un électricien qualifié. Le réservoir doit être relié par un pont avec l'appareil ou mis à la terre séparément.

AVERTISSEMENT : Dommages du système ou risque de blessure en cas de mise en service non conforme !

- **L'installation doit être effectuée par une entreprise d'installation, autorisée pour ce type de travail.**

AVERTISSEMENT : Dommages du système due à une mauvaise manipulation !

- **Expliquer au client ou à l'utilisateur comment faire fonctionner l'appareil.**

Afin d'exclure tout défaut de fabrication possible de l'appareil et les défauts associés à une mauvaise connexion, il est recommandé que les deux ou trois premiers démarrages soient réalisés par l'installateur en présence de l'utilisateur.

Après l'installation correcte effectuée par un installateur agréé à cet effet, l'émetteur de chaleur peut être mis en service. À cet effet, utiliser le régulateur de température conformément au manuel joint.

L'appareil peut fonctionner en cinq modes de vitesse du ventilateur.

Tout d'abord, remplir le chargeur avec des pellets.

Après le démarrage de l'appareil et le passage du brûleur du mode "allumage" en mode de fonctionnement "puissance maximale", pendant quelques instants seul le brûleur fonctionne. Après avoir atteint la température de l'air soufflé de plus de 40 ° C, le ventilateur soufflant est déclenché.

Être très prudent pendant le premier démarrage. S'assurer que :

- L'appareil est mis sous tension.
- Lorsque le brûleur fonctionne en mode "puissance maximale" et la température sur l'écran ne se lève pas pendant plusieurs secondes, appuyer sur STOP sur le panneau de commande - le message "EXTINCTION" s'affiche (ou "POST-COMBUSTION" selon la version de l'appareil). Si l'unité de commande ne réagit pas, mettre l'appareil hors tension. Dans les deux cas, vous devez contacter votre SAV.
- Lorsque le brûleur fonctionne en mode "puissance maximale", et la température sur l'écran augmente, le ventilateur doit être déclenché à la température affichée non supérieure à 42 °C.

Si pour une raison quelconque, le ventilateur ne se déclenche pas aux cas décrits ci-dessus, il est nécessaire de débrancher l'appareil de l'alimentation électrique et contacter l'installateur.

Le ventilateur doit s'éteindre automatiquement après quelques minutes à partir du moment où le brûleur passe en mode "EXTINCTION" (ou "POST-COMBUSTION" selon la version de l'appareil). La baisse de la température en dessous de la température de consigne active à nouveau le brûleur. Si la température de l'air chauffé dépasse 90° C, le brûleur s'arrête immédiatement et passe en mode "EXTINCTION" (ou "POST-COMBUSTION" selon la version de l'appareil).

7.2 Démarrage de l'appareil

Si l'installation a été effectuée correctement, appuyer simplement sur le bouton START (MARCHE). Lors de l'installation, le technicien devrait former l'utilisateur dans le domaine de l'utilisation de l'appareil.

Formation du client (utilisateur) par l'installateur

- Expliquer au client le principe de fonctionnement et l'utilisation de l'appareil.
- Informer le client qu'il ne peut pas apporter des modifications ou faire des réparations.
- Informer le client que les enfants ne doivent pas rester près du système de chauffage sans surveillance d'un adulte.
- Remplir le procès-verbal de mise en service dans ce manuel et le remettre à l'utilisateur.
- Remettre au client le dossier technique.

7.3. Messages

Appuyer sur le bouton START - l'interrupteur principal sur le panneau de commande - pour activer le brûleur. D'abord, les voyants et le ventilateur s'activent (pour aérer la chambre de combustion). Après la préparation de la chambre, la quantité de démarrage de pellets est livrée et l'allumeur est déclenché. L'allumeur nécessite de 90 à 120 secondes pour allumer le carburant.

Après avoir détecté la flamme (le seuil de luminosité défini par la cellule photo dépassé), l'allumeur s'arrête et le brûleur passe en mode automatique. Ce sera signalé par le message sur l'écran du panneau de commande - PUISSANCE MAXIMALE.

Avec une baisse de la luminosité dans la chambre de combustion à la valeur inférieure, l'allumeur sera activée pour ré-allumer le carburant.

L'état de fonctionnement peut être évaluée sur la base du message affiché :

Message sur l'écran RK-2006LP	Explication
TEMPRATURE DE 67°C STOP	Le panneau de commande est arrêté Pour reprendre le fonctionnement, appuyer sur START
TEMPRATURE DE 67°C ALLUMAGE	L'allumage se produit
TEMPRATURE DE 67°C VEILLE	Le message VEILLE signifie que la température de consigne est atteinte
TEMPRATURE DE 67°C EXTINCTION	Le foyer est éteint.
TEMPRATURE DE 67°C PUISSANCE MAXIMALE	Le brûleur fonctionne en mode automatique à la puissance maximale (la température de consigne n'est pas encore atteinte).
TEMPRATURE DE 67°C PUISSANCE MINIMALE	Le brûleur fonctionne en mode automatique à la puissance minimale (la température de consigne est atteinte).

7.4 Arrêt en sécurité

DANGER !!! Danger de mort à cause de l'explosion !

- **SI VOUS VOULEZ ARRÊTER L'APPAREIL, FAITES-LE AVEC LE BOUTON D'ARRÊT SUR LE PANNEAU DE COMMANDE. NE LE METTEZ PAS HORS TENSION CAR CELA PEUT CAUSER UNE EXPLOSION.**

7.5 Réglages recommandés

Il est recommandé que la température de seuil se trouve dans une plage de 38° C à 85° C. Le réglage est fait en tournant le bouton et confirmé et l'appuyant. Les informations sur le régulateur de température peuvent être trouvées dans un manuel séparé (Manuel d'utilisation - Régulateur de température du poêle à combustible solide avec chargeur). Démarrer l'appareil en appuyant sur le bouton START. Arrêter l'appareil en appuyant le bouton STOP.

Réglages recommandés de l'unité de commande LPGN des appareils Orte Power	Orte Power 24	Orte Power 35	Orte Power 45	Orte Power 80	Orte Power 130	Orte Power 250
Arrêt de l'allumeur à la luminosité	6					
Rotations min. pendant l'allumage	20 %					
Rotations max. pendant l'allumage	50 %					

Vitesse du ventilateur pendant l'allumage	50 %						
Vitesse du ventilateur à la puissance max.	40 %	40 %	40 %	40 %	40 %		98 %
Vitesse du ventilateur à la puissance min.	20 %	20 %	20 %	20 %	20 %		40 %
Vitesse du ventilateur pendant l'extinction	85 %						
Durée de l'arrêt du soufflage	arrêt						
Vitesse du ventilateur pendant le soufflage	arrêt						
Quantité de carburant pour l'allumage	7 %						
Quantité de carburant pour la puissance max.	17 %	30 %	50 %	65 %	Pour le chargeur 15 W	85%	85 %
					Pour le chargeur 25 W	45%	
Quantité de carburant pour la puissance min.	10 %	15 %	15 %	30 %	30 %		30 %
Durée de fonctionnement du stocker	10 s						
Temp. d'allumage du chargeur	45°C						
Hystérésis de l'extinction de la flamme	90						
Retard de l'extinction de la flamme	120 s						
Durée d'allumage du carburant	10 min						
Nombre de tentatives d'allumage	2						
Durée de stabilisation de l'allumage	2 min						
Durée d'extinction du foyer	30 min						
Durée de fonctionnement du mécanisme	150 s	150 s	140 s	130 s	110 s		100 s
Durée de retour du mécanisme	150 s	150 s	140 s	130 s	110 s		100 s
Durée d'arrêt du mécanisme	200 s	100 s	70 s	45 s	30 s		1 s
Temp. de déclenchement de la pompe de mélanger	40°C						
Temp. min. du poêle	40 °C						34°C
Temp. max. du poêle	85 °C						
Temp. de surchauffe du poêle	93°C						

8 MAINTENANCE

DANGER : Danger de blessures en raison des températures élevées !

- **Avant de nettoyer l'appareil, s'assurer que l'appareil est hors tension et qu'il a été arrêté pendant au moins 2 heures.**

L'appareil est fourni avec :

- 1) une brosse pour nettoyer les tubes de feu,
- 2) un tisonnier,
- 3) une goulotte à installer sur le volet du bac à cendres.

L'appareil Orte nécessite l'enlèvement de cendres. La quantité des cendres dépend de la qualité des pellets, de la durée de fonctionnement du brûleur et de sa taille. Dans les premiers jours d'utilisation, il est conseillé de vérifier l'état des cendres chaque jour. Pour ce faire, dévisser le volet noir situé directement sous le brûleur dans la partie avant de l'appareil. Installer la goulotte avec les vis pour fixer le volet noir. Pour améliorer l'enlèvement des cendres, utiliser le tisonnier. Après l'enlèvement des cendres, retirer la goulotte et visser le volet. Une fois par mois, il est recommandé de dévisser le brûleur et enlever les cendres du brûleur et de la chambre de combustion. Une fois tous les six mois, il est recommandé de dévisser la plaque frontale située au-dessus du brûleur et nettoyer les tubes de feu avec la brosse.

9 DÉFAILLANCES

En cas de tout dysfonctionnement, essayer d'identifier le défaut en utilisant les explications données dans le tableau ci-dessous ou contacter votre SAV ou votre revendeur.

DANGER : Danger de blessures en raison des températures élevées !

- **Avant de nettoyer l'appareil, s'assurer que l'appareil est hors tension et qu'il a été arrêté pendant au moins 2 heures.**

N°	Dysfonctionnement/défaillance	Cause probable	Dépannage
1	le brûleur ne s'allume pas	manque de carburant dans le réservoir - le message MANQUE DE CARBURANT s'affiche	- ajouter du carburant (pellets) - supprimer le message sur l'écran avec le bouton STOP - redémarrer en appuyant sur START
		allumeur défectueux	contacter le SAV
		du laitier dans le foyer	- nettoyer soigneusement le foyer - déboucher les trous d'air
		l'allumeur, le stocker, le chargeur ne fonctionne pas	Remplacer le fusible situé dans le voisinage du panneau de commande (fusible 5A - 5x20)
2	le ventilateur ne s'arrête pas pendant l'extinction du brûleur	mauvais paramètres de détection de la flamme	contacter le SAV
		détecteur de flamme contaminé	retirer et nettoyer la cellule photo
3	alarme d'allumage du chargeur - le message HOT s'affiche	une augmentation excessive de la température du logement du brûleur provoquée par l'allumage du brûleur dans la pièce en T du stocker ou le tube d'alimentation	- lorsque l'unité de commande termine l'extinction (le ventilateur s'éteint et le stoker s'allume afin d'éliminer le combustible brûlant), attendre jusqu'à ce que la température du logement de brûleur diminue - supprimer le message sur l'écran avec le bouton STOP - redémarrer en appuyant sur START
4	alarme de surchauffe de l'émetteur de chaleur (du poêle) - le message SURCHAUFFE DE	dépassement de la température de l'eau dans le poêle (réglée par le technicien)	- attendre jusqu'à ce que la température de l'eau du poêle tombe en dessous de l'alarme

	L'ÉMETTEUR DE CHALEUR /DU POËLE s'affiche		- supprimer le message sur l'écran avec le bouton STOP - redémarrer en appuyant sur START
5	défaillance des capteurs de température	défaillance du circuit du capteur ou température au-delà de la plage de mesure de -9° C à 109 ° C	- appuyer sur STOP - si le message d'erreur ne disparaît pas après avoir appuyé sur STOP, contacter le technicien
		défaillance du circuit du capteur de température du brûleur (chargeur)	
		la défaillance du circuit du capteur de température de l'ECS désactive le réglage de l'ECS	contacter le SAV
		défaillance du capteur de température du brûleur	
6	le brûleur produit trop de fumée de la suie se produit	- trop de carburant (pellets) par rapport à l'air - contamination du foyer - du laitier dans le foyer	- nettoyer soigneusement le foyer - déboucher les trous d'air - régler le brûleur - carburant et air pour les puissances max. et min.
7	du laitier se forme trop souvent dans le foyer - le brûleur ne se nettoie pas	mauvais carburant	changer de pellets

10. NETTOYAGE DU BRÛLEUR

DANGER : Danger de blessures en raison des températures élevées !

- **Avant de nettoyer l'appareil, s'assurer que l'appareil est hors tension et qu'il a été arrêté pendant au moins 2 heures.**
- **Pour nettoyer le brûleur, il faut l'arrêter auparavant et attendre jusqu'à ce que la température du foyer diminue (min. 2 heures).**
- **Cette opération ne peut être effectuée que par des adultes avec une extrême prudence. Lors du nettoyage du brûleur, les enfants doivent être tenus à l'écart.**

Le brûleur est équipé d'un mécanisme d'enlèvement automatique de cendres. Si vous utilisez des pellets de qualité recommandée, le brûleur ne nécessite pas de nettoyage quotidien. Il est recommandé de contrôler le foyer à chaque enlèvement de cendres à partir de l'appareil de chauffage (du poêle) pour, si nécessaire, éliminer des dépôts de carbone.

Lorsque le brûleur est conçu pour fonctionner dans un poêle (et non dans un émetteur de chaleur), il peut être monté dans la porte du poêle au lieu de son corps afin de faciliter le processus de nettoyage. Dans ce cas, le brûleur sort du poêle avec l'ouverture de la porte.

La nécessité de nettoyer le brûleur dépend de la qualité des pellets brûlés. Au cours de la combustion d'un carburant hautement contaminé ou produisant du laitier (dont le point de fusion des cendres est inférieure à 1300° C), il peut être nécessaire de nettoyer le brûleur toutes les quelques heures. Par conséquent, il est important de choisir les pellets recommandés.

Avant de redémarrer le brûleur, vérifier toutes les connexions du brûleur avec le chargeur. Vérifiez les vis de fixation du brûleur au poêle et le joint thermique entre le brûleur et le poêle.

1	Avant de nettoyer le brûleur, éteindre l'appareil (le bouton STOP sur le panneau de commande) et attendre au moins 2 heures. Ensuite mettre l'appareil hors tension.	
2	Retirer le tube du chargeur du foyer du brûleur.	
3	Retirer le capot du brûleur.	
4	Débrancher les câbles de la prise.	

5	Dévisser les vis (appareils 24-45 kW : 2 vis \varnothing 8, appareils 80-250 kW: 4 vis \varnothing 10).	
6	Retirer le brûleur et le placer sur une table ou dans un autre endroit convenable.	
7	Retirer la grille, enlever les cendres. Nettoyer aussi la zone dans le tube sous la grille.	
8	Installer la grille en le posant sous la partie fixe de la grille.	
9	S'assurer que la languette de la grille est bien placée.	
10	Installer et connecter le brûleur dans l'ordre inverse que pour le démontage.	

11 REMPLACEMENT DES PIÈCES DE RECHANGE

DANGER : Danger de blessures en raison des températures élevées !

- **Avant de nettoyer l'appareil, s'assurer que l'appareil est hors tension et qu'il a été arrêté pendant au moins 2 heures.**

11.1 Remplacement de l'allumeur

Arrêter le brûleur, en appuyant sur STOP, après l'arrêt du ventilateur (après 10 -30 minutes en fonction des réglages), mettre hors tension, dévisser le couvercle peint de poudre (capot), dévisser le capot du brûleur (pièce avec motoréducteur), sous le tee, vous verrez un tube métallique avec trois tubes de verre à l'intérieur, c'est l'allumeur. Débrancher l'allumeur de la boîte électrique et s'assurer qu'il n'est pas chaud (danger de brûlure), tenir l'allumeur et le retirer de la prise. Pour ce faire, élargir la prise avec un tournevis (voir la photo ci-dessous). Installer le nouvel allumeur, s'assurer qu'il est pressé contre le panneau du foyer, si non, il y aura des problèmes de l'allumage. L'allumeur qui n'est bien pressé ne chauffera pas les pellets de manière suffisante pour les allumer. L'élément usé peut être remis à un point de collecte d'appareils usés ou renvoyé au fabricant.

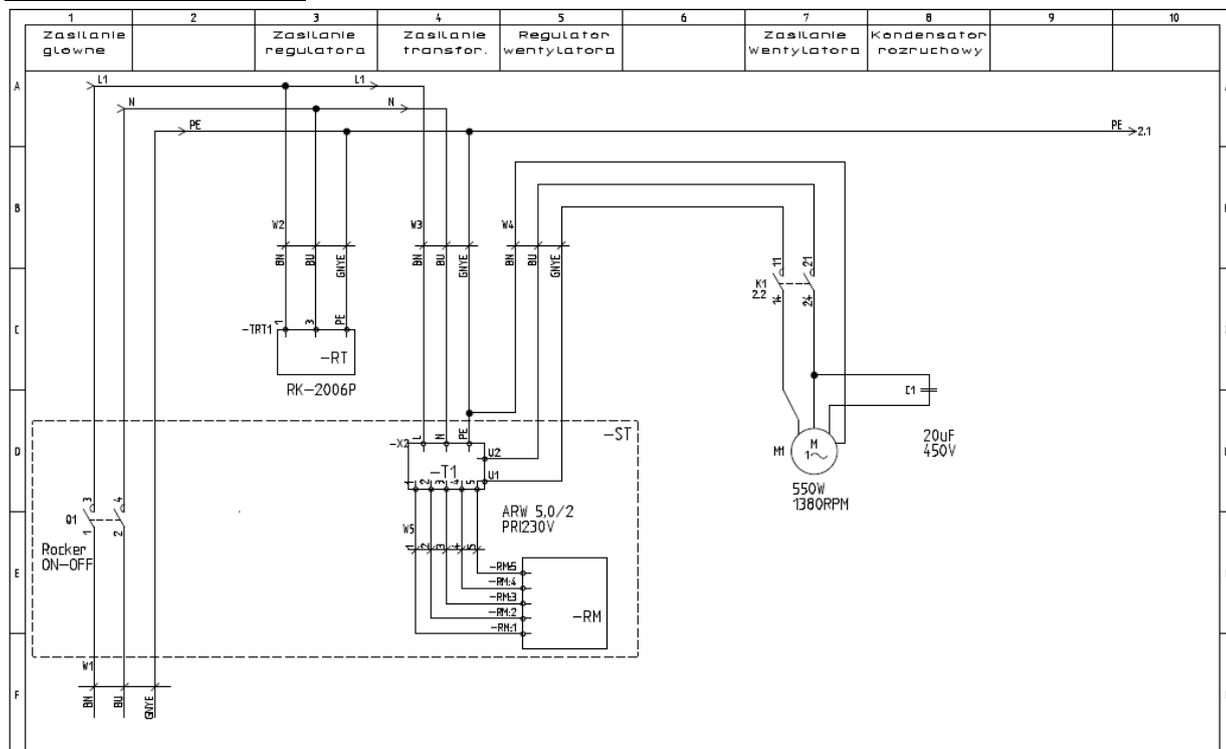


12.2 Remplacement de la cellule photo

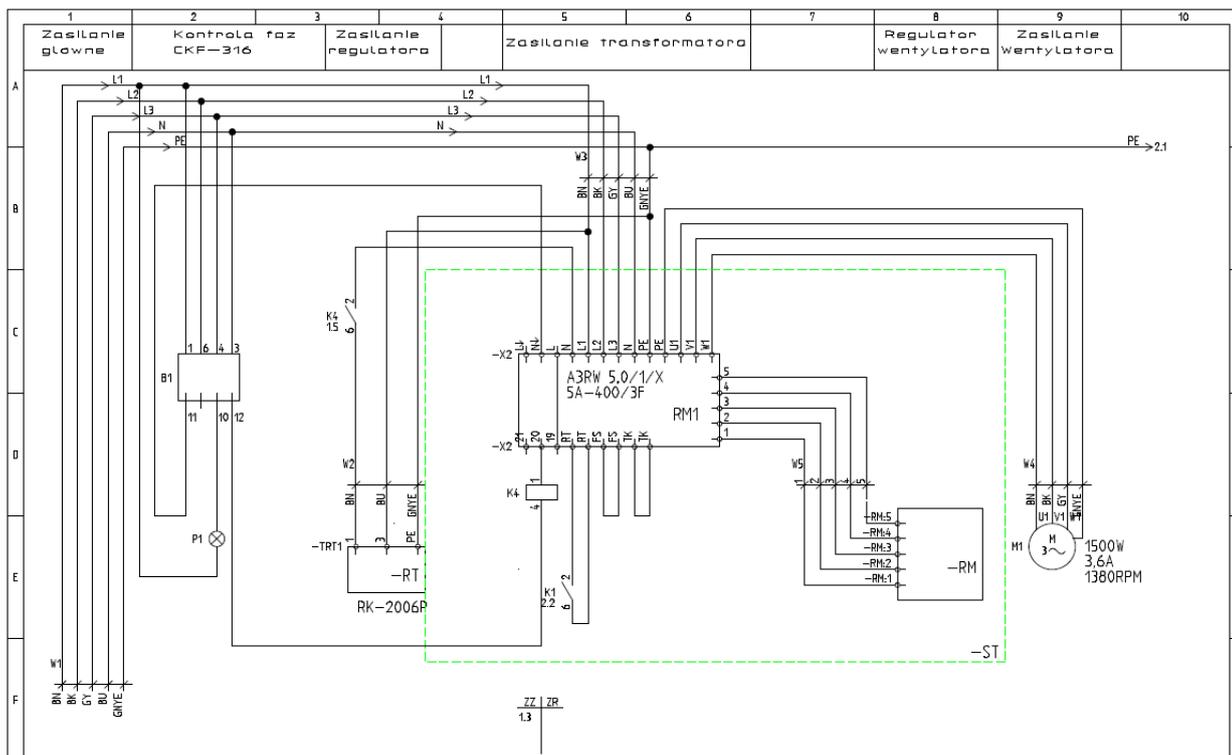
Arrêter le brûleur, en appuyant sur STOP, après l'arrêt du ventilateur (après 10 -30 minutes en fonction des réglages), mettre hors tension, dévisser le couvercle peint de poudre (capot). Dans le logement du brûleur (élément d'argent avec le motoréducteur dans la partie centrale), à droite, il y a une protection en caoutchouc. Le retirer et débrancher le câble allant vers la boîte électrique. Le câble entrant dans la protection en caoutchouc est terminé par la cellule photo. Retirer l'élément défectueux de la protection en caoutchouc et installer le nouvel élément. L'élément usé peut être remis à un point de collecte d'appareils usés ou renvoyé au fabricant.

12 SCHÉMA DE CÂBLAGE

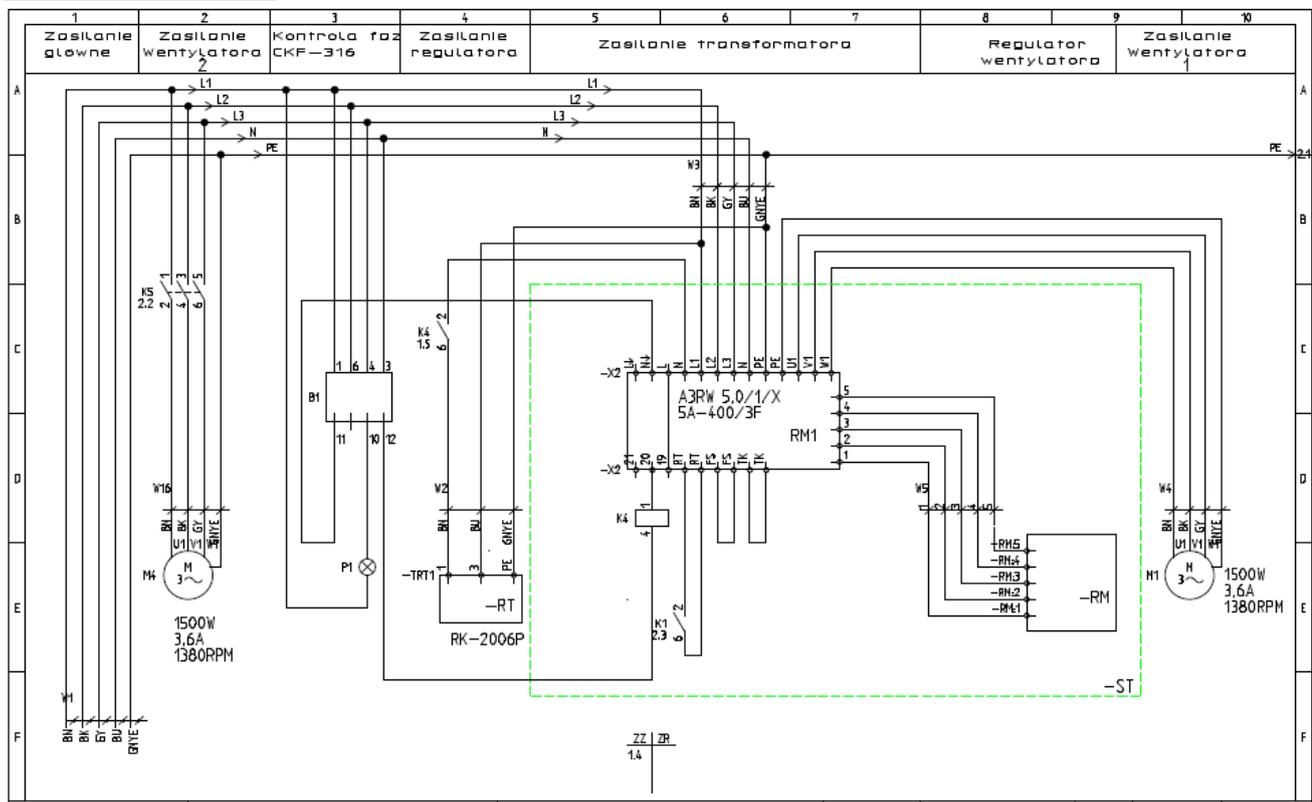
12.1 Orte Power 24-80



12.2 Orte Power 130



12.2 Orte Power 250



13 CONDITIONS DE GARANTIE

1. Le fabricant accorde une garantie de bon fonctionnement de l'appareil ORTE POWER pour une période de 24 mois à compter de la date d'achat.
2. Les défauts constatés au cours des 24 premiers mois de la date d'achat seront éliminés à la charge du Fabricant dans les 21 jours ouvrables à compter de la date de réception d'une réclamation écrite par le Fabricant.
3. L'étendue et les modalités de la réparation sont définies par le Fabricant.
4. Toute information sur les défauts doit être fournie immédiatement après leur découverte par écrit au Fabricant, sur un procès-verbal joint. Le procès-verbal de réclamation est aussi disponible à www.nagrzewnicenapellet.pl.
5. Les documents donnant droit à la réparation gratuite dans le cadre de la garantie sont : la fiche de garantie remplie (procès-verbal d'installation) et un document confirmant l'achat de l'appareil.
6. En l'absence de signatures, cachets et dates, la fiche de garantie est invalide.
7. Le procès-verbal d'installation rempli doit être envoyé (copie) au Fabricant par le client dans les 14 jours à compter de la date de mise en service.
8. L'installateur est responsable de la mise en service et du réglage des paramètres du fonctionnement.
9. La garantie ne couvre pas les cas suivants :
 - l'installation, la mise en service et le fonctionnement incompatibles avec ce manuel (documentation de maintenance)
 - les dommages non résultant de la faute du Fabricant,
 - les modifications de la structure de l'appareil,

- une section et un tirage de la cheminée insuffisants,
 - les réparations effectuées par les personnes non autorisées dans la période de garantie,
 - les dommages dus à une installation électrique défectueuse,
 - les dommages causés par le transport incorrect à la pièce d'installation,
 - les paramètres incorrects du fonctionnement du brûleur ORTE,
 - la combustion d'un carburant de mauvaise qualité (causant des dépôts difficiles à éliminer de laitier et de goudron),
 - les dommages résultant de l'utilisation de d'un carburant de mauvaise qualité et non adapté,
 - l'incapacité à réparer pour des raisons indépendantes du Fabricant (par exemple le manque de carburant, le manque d'accès au brûleur, le manque de tirage, etc.)
10. La garantie ne couvre pas :
- le réglage des paramètres de fonctionnement de l'appareil ORTE,
 - le nettoyage et la maintenance de l'appareil ORTE.
11. Les coûts d'appeler les techniciens du Fabricant pour la réclamation résultant des causes visées aux points 9 et 10 sont à la charge du client.
12. Les réclamations doivent être envoyées par courrier ou e-mail à : ORTE POLSKA SP. Z O.O., ul. Słoneczna 1. 96-321 Oddział, e-mail: biuro@orte.pl.

14 FICHE DE GARANTIE

La seule base pour les réclamations découlant de la garantie sont l'installation de l'appareil par un installateur agréé (y compris la réception électrique et de la cheminée) et cette fiche de garantie (remplie correctement et selon ce manuel, lisiblement, avec signatures), ainsi que la preuve d'achat. Une copie de la fiche de garantie doit être remise au vendeur qui est le garant de l'utilisateur.

DONNÉES DE L'APPAREIL – à remplir par le fabricant ou la plaque signalétique apposées sur le dos du manuel

Type d'appareil : N° de série : Année de fabrication :	Cachet
--	--------

VENDEUR –à remplir par la société qui vend l'appareil à l'utilisateur

Société: Adresse: Téléphone: Date:	Signature et cachet du vendeur
--	--------------------------------

SERVICE AGRÉÉ - société responsable de la maintenance de l'appareil (cela peut être le VENDEUR)

<p>Société:</p> <p>Adresse:</p> <p>Téléphone:</p> <p>Prénom et nom du technicien :</p> <p>Date de mise en service:</p> <p>MESURES Tirage de la cheminée (Pa):..... Température des fumées [°C]:</p> <p>*) Déclaration du service : - l'appareil a été correctement installé, conformément au manuel et à la garantie, - le fonctionnement des dispositifs de sécurité a été vérifié, - la mise en service a été réalisée conformément au manuel.</p>	<p>Date et signature Cachet du service agréé *)</p>
--	---

UTILISATEUR

<p>Prénom et nom ou raison sociale:</p> <p>Adresse:</p> <p>Téléphone:</p> <p>**) L'utilisateur déclare que : - a été formé en matière d'utilisation et d'entretien, - a reçu le manuel d'utilisation avec la fiche de garantie remplie, - pendant la mise en service, l'appareil n'a pas montré de défauts matériels ou défaillances</p>	<p>Date Signature lisible de l'utilisateur **)</p>
---	--

RÉCEPTION DE LA CHEMINÉE

<p>Raison sociale:</p> <p>Adresse:</p> <p>Téléphone:</p> <p>SERVICE EFFECTÉ:.....</p>	<p>Date.....</p> <p>Signature lisible.....</p> <p>N° d'autorisation.....</p> <p>Cachet</p>
---	--

PROCÈS-VERBAL DE MISE EN SERVICE PAR L'ÉLECTRICIEN

Cachet et n° d'autorisation de l'installateur				Date et signature		
J'ai raccordé l'appareil au réseau L+N / L1+L2+L3+N	Directement :	OUI	NON	Indirectement avec une fiche d'usine :	OUI	NON
Le réseau d'alimentation, est-il en outre protégé par un disjoncteur différentiel ?	OUI	NON				
Le réseau, a-t-il un fil de protection jaune-vert connecté au logement de l'appareil ?	OUI	NON				
Pour le réseau à 3 phases, vérifier le voyant de contrôle du capteur d'ordre des phases	S'ALLUME			NE S'ALLUME PAS		

LE SERVICE RÉALISÉ

Cachet d'autorisation)/Installateur	(n°	Date et signature	et	Service réalisé

INSPECTIONS DE LA CHEMINÉE

Date.....	Date.....	Date.....
Signature lisible.....	Signature lisible.....	Signature lisible.....
Cachet	Cachet	Cachet
Date.....	Date.....	Date.....
Signature lisible.....	Signature lisible.....	Signature lisible.....
Cachet	Cachet	Cachet
Date.....	Date.....	Date.....
Signature lisible.....	Signature lisible.....	Signature lisible.....
Cachet	Cachet	Cachet
Date.....	Date.....	Date.....
Signature lisible.....	Signature lisible.....	Signature lisible.....
Cachet	Cachet	Cachet
Date.....	Date.....	Date.....
Signature lisible.....	Signature lisible.....	Signature lisible.....
Cachet	Cachet	Cachet
Date.....	Date.....	Date.....
Signature lisible.....	Signature lisible.....	Signature lisible.....
Cachet	Cachet	Cachet
Date.....	Date.....	Date.....
Signature lisible.....	Signature lisible.....	Signature lisible.....
Cachet	Cachet	Cachet

INSPECTIONS DE LA CHEMINÉE

Date.....	Date.....	Date.....
Signature lisible.....	Signature lisible.....	Signature lisible.....
Cachet	Cachet	Cachet
Date.....	Date.....	Date.....
Signature lisible.....	Signature lisible.....	Signature lisible.....
Cachet	Cachet	Cachet
Date.....	Date.....	Date.....
Signature lisible.....	Signature lisible.....	Signature lisible.....
Cachet	Cachet	Cachet
Date.....	Date.....	Date.....
Signature lisible.....	Signature lisible.....	Signature lisible.....
Cachet	Cachet	Cachet
Date.....	Date.....	Date.....
Signature lisible.....	Signature lisible.....	Signature lisible.....
Cachet	Cachet	Cachet
Date.....	Date.....	Date.....
Signature lisible.....	Signature lisible.....	Signature lisible.....
Cachet	Cachet	Cachet

S'il n'y a plus de place, contacter biuro@orte.pl

15 DÉCLARATION DE CONFORMITÉ CE



DÉCLARATION DE CONFORMITÉ CE

La société **ORTE POLSKA SP. Z O.O, ul Słoneczna 1, 96-321 Oddział** déclare que l'appareil de chauffage ORTE POWER, type 24, 35, 45, 80, 130, 250, est conforme aux directives et normes (et leurs mises à jour).

Directives :

2006/95/EC
2004/108/EC
89/106/EC
2006/42/EC

Normes applicables :

EN 303-5:2021-09
PN- EN 14785:2009P
ISO 12100 :2012
IEC 60617
IEC 61082
IEC 61346

La marque CE a été accordée en 2015
Pruszków, le 20.01.2015

Signature de la personne autorisée :

.....